



## 15ème législature

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Question N° :</b><br><b>43512</b>   | <b>De M. Sébastien Chenu ( Non inscrit - Nord )</b>                                       | <b>Question écrite</b>  |
| <b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique   |   | <b>Ministère attributaire</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire           |
| <b>Rubrique</b> > animaux  | <b>Tête d'analyse</b><br>>Sensibilisation et moyens d'action contre l'abandon des animaux | <b>Analyse</b> > Sensibilisation et moyens d'action contre l'abandon des animaux. |
| Question publiée au JO le : <b>18/01/2022</b><br>Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b><br>Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat) |   |   |

### Texte de la question

M. Sébastien Chenu alerte Mme la ministre de la transition écologique sur l'abandon des animaux, dont la France est malheureusement la championne d'Europe. Alors que les fêtes de Noël et de fin d'année viennent de se dérouler, de nombreuses familles ont décidé d'acheter ou d'adopter un animal de compagnie. Traditionnels chats et chiens ou nouveaux animaux de compagnie, si ce geste d'amour est bien évidemment positif, il est malheureusement contrebalancé par les nombreux abandons à l'approche de l'été et des départs en vacances. Ainsi, la SPA a connu un record d'abandon à l'été 2021 avec près de 17 000 animaux rien que sur la période estivale et pour cette seule association. Chaque année, ce sont 100 000 animaux qui sont abandonnés, dont plus de 60 000 durant l'été. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre ce phénomène. Si le volet répressif est important et demanderait à être renforcé, la prévention ne doit pas être en reste. En effet, il existe plusieurs dispositifs qui pourraient être mis en place afin de sensibiliser au bien être animal et lutter contre les abandons. Crédits d'impôts pour les activités de garde d'animaux de compagnie, subventions plus importantes aux associations de protection des animaux, ou encore campagne publique de sensibilisation comme cela s'est fait à Milan. Parmi les raisons d'abandon, le comportement agressif de l'animal, les dommages qu'ils causent ou ses problèmes de santé sont celles qui ressortent le plus. Il faudrait alors d'avantage accompagner la population afin que les propriétaires adoptent les bons gestes et prennent conscience de la responsabilité que représente le fait d'avoir un animal. Il souhaite connaître les actions que le Gouvernement entend mettre en place avant le prochain été, notamment sur la possibilité du financement d'une campagne d'affichage de sensibilisation sur les abandons en partenariat avec une association, afin d'éviter de connaître, une nouvelle fois, une vague d'abandons sur les bords des routes.